

1106095001

DATE DEPOT :	2011-06-27
NUMERO DE DEPOT :	2011R061336
N° GESTION :	1996B16686
N° SIREN :	410204390
DENOMINATION :	NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS
ADRESSE :	3 ave Hoche 75008 PARIS
DATE D'ACTE :	2011/05/10
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

36B16686

EC 6605/11

NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 3 651 680 euros
Siège social : 3, avenue Hoche - 75008 PARIS
410 204 390 RCS PARIS

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
27 JUIN 2011
N° DE DÉPOT
R061336

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIREDU 10 MAI 2011

L'an 2011,
le 10 mai,
à 10 heures,

Les actionnaires de la société NEUFLIZE OBC INVESTISSEMENTS, société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 3 651 680 euros, divisé en 228 230 actions de 16 euros chacune, dont le siège est 3, avenue Hoche, 75008 PARIS, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 3, avenue Hoche 75008 PARIS, sur convocation faite par le Directoire selon lettre simple adressée le 21 avril 2011 à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe VAYSSETTES, en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance.

Messieurs Stéphane CORSALETTI et Julien MECHLER, acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Madame Josiane FABRE est désignée comme secrétaire.

La société S.F.P.B., Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement convoquée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 21 avril 2011, est excusée.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 228 229 actions sur les 228 230 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus du quart des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Extrait certifié conforme
Le 21 juin 2011

Le Secrétaire

STATUANT EN MATIERE ORDINAIRE

Huitième Résolution

Monsieur Hervé LE TOHIC, nommé Commissaire aux Comptes suppléant par l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 mai 2008, est devenu depuis Président de la Fiduciaire SFPB, Commissaire aux Comptes titulaire. Cette situation posant un problème d'incompatibilité, il a donc démissionné de son poste de Suppléant. En conséquence, pour le remplacer, l'Assemblée Générale décide de nommer

- en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant Monsieur Pascal COSSÉ,

pour la durée restant à courir des mandats des Commissaires aux Comptes, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Dixième Résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, formalités et publications nécessaires.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.